

Jeu-concours « Faites de la poésie ! »

Article 1 : Le CDI du Collège Henri Cahn organise un jeu-concours de poésies. Les élèves du Collège sont invités à écrire un poème (c'est-à-dire un texte court, en vers, avec des rimes), sur un sujet de leur choix. Les poèmes devront faire entre 50 et 250 mots (soit, en gros, entre 8 et 30 vers). Les élèves s'engagent à être pleinement et entièrement les auteurs du poème qu'ils remettront pour le concours.

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les élèves du Collège Henri Cahn et aux classes de CM2 de toutes les écoles publiques primaires de Bry-sur-Marne.

Article 3 : Les poèmes sont à remettre directement au documentaliste, Monsieur MENARD, au plus tard le jeudi 15 mars 2007, 17 heures.

Les textes devront être rendus sur des **feuilles de format A4, dactylographiés** ou écrits à **l'encre noire**, et **anonymes**.

Article 4 : Un jury, composé notamment de membres de l'équipe éducative et d'élèves, **se réunira fin mars pour sélectionner les meilleurs poèmes**, selon les **critères suivants : respect des normes poétiques** (en vers, avec des rimes...), **qualité du style, de l'expression, sensibilité, originalité...**

Article 5 : La participation est limitée à un seul poème par élève.

Article 6 : Les auteurs des poèmes sélectionnés par le jury gagneront un bon d'achat pour des livres.

Le règlement est aussi disponible au CDI.

N'hésitez pas à demander des précisions à Monsieur Ménard.